

Compte-rendu Conseil d'établissement #5 du 25 mai 2023

Heure de début:

11:10

Une représentante des parents, Paola Moncayo, est désignée comme secrétaire de séance.

La session commence avec 19 participants.

• 1. Adoption de l'ordre du jour.

Approuvé à l'unanimité.

M. Sabatier précise que le point 6 présente les questions posées par les représentants des personnels enseignants. Les questions soumises par les représentants des parents ont été traitées précédemment.

• 2. Approbation du compte rendu du Conseil d'établissement du 13 février 2023.

Approuvé à l'unanimité.

• 3. Carte d'emploi (vote).

A la demande de l'AEFE, M. Sabatier informe le conseil que le poste de formateur d'enseignants sera fermé une fois que l'enseignante actuelle aura terminé son mandat en 2024. Les enseignants demandent que soit créé ce poste de formateur local d'enseignants aux droits, puisqu'il s'agit d'un espace d'accompagnement pour les enseignants du primaire. Le Proviseur assure les membres du CA qu'il fera une demande dans ce sens au moment du dialogue de gestion en novembre prochain.

Il a été voté avec 12 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

• **4. Présentation du rapport financier 2022. (Informatif)**

M Wallyn fait une présentation sur le rapport de gestion réalisé sur l'année 2022/2023.

Le budget présente une modification par rapport à celle initialement proposée en 2022 en raison des revenus occasionnés par la section américaine, il y a aussi un supplément pour l'utilisation des cartes de crédit et un autre pour le bénéfice du changement d'euros en dollars.

Les charges de personnel se réfèrent uniquement aux employés locaux et à la provision pour leurs règlements.

Concernant les dépenses en Installations, il évoque le fait qu'il y a de nouveaux bureaux de la Vie Scolaire et les dépenses qui ont été engagées pour unifier le terrain et assainir ce dossier.

Mme Auvray demande s'il existe un plan pour augmenter les bourses équatoriennes en fonction de la durée pendant laquelle une famille peut bénéficier de ces bourses. M Wallyn répond que cela dépend de la commission. L'établissement alloue 15% des recettes à ce poste, il y a une réglementation sur la temporalité, cependant c'est le Conseil d'Administration qui en décide.

Mme Auvray demande que cette préoccupation soit soulevée au sein du Conseil d'administration.

Mme Auvray demande si ceux qui sont dans les cours de français de l'USFQ ont les mêmes avantages que ceux de l'Alliance Française, M Sabatier répond que non, que l'entente n'a été signée qu'avec l'AF.

Il existe d'autres bourses qui sont accordées dans des cas particuliers et dans des circonstances spécifiques.

La différence entre le budget prévu et celui exécuté est due au fait que le premier a été réalisé alors que nous étions encore en mode virtuel, cependant actuellement avec toute l'école en personne il y a de nouveaux revenus et d'autres dépenses.

Dans le nouveau budget il y a un nouveau poste qui est les revenus et les dépenses parascolaires puisqu'au niveau comptable il faut différencier.

Nous avons augmenté le budget publicitaire car l'école souhaite une plus grande visibilité des nouvelles propositions pédagogiques dont elle dispose.

• 5. Nouvel acte transactionnel 2023. (Informatif)

En septembre 2023, il est prévu de réorganiser le personnel de l'école.

Jusqu'en 2018 il y avait du personnel qui n'était pas organisé, il est donc proposé de faire un barème pour pouvoir établir les salaires, les horaires de travail, les fonctions, etc. Cette réorganisation comprend le personnel local tel que le recteur, les enseignants, le CPE, la bibliothèque et les assistants. Après la proposition, les enseignants auront le temps d'analyser s'ils souhaitent adopter cette échelle. M. Wallyn va présenter la proposition à l'association des salariés et enseignants, plus tard au conseil d'administration, si elle approuve, elle est présentée au ministère du travail pour sa validation ultérieure.

La permanence du personnel pendant les petites vacances qui ont lieu tous les 4 mois sera également analysée, puisqu'il existe une différence dans les fonctions et le temps de travail entre les enseignants et personnels de la vie scolaire, et le personnel administratif. Cette différence n'existe pas et il est nécessaire de la clarifier à travers un document qui profitera à l'école et au personnel à l'avenir.

Au niveau des troupes, à la rentrée 2023 il y a une augmentation de 34 élèves.

Mme. Marchive présente le projet d'été dans lequel il est proposé d'ouvrir un espace pour les élèves ayant besoin d'un accompagnement du cycle 2 et du cycle 3 pendant 15 jours.

Cet espace servira à renforcer puisque la période des vacances est très longue. Nous travaillerons les fondamentaux du français et des mathématiques, en plus des activités sportives, ce sera 3 heures de travail intense.

La proposition est volontaire pour les enseignants, qui recevront une rémunération basée sur le nombre d'étudiants qui s'inscriront. Les groupes sont proposés à partir de 5 à 6 étudiants. Au lycée le même projet est présenté, le même qui comprend des cours d'anglais.

• 6. Questions diverses.

Question des représentants des parents : Pourquoi il n'y a des clubs qu'en primaire et pas en maternelle ? Mme. Marchive répond cela parce que la journée est trop longue pour les plus jeunes qui se fatiguent facilement.

Les professeurs présentent une motion, qui est lue à l'ensemble des membres du CE, sur l'absence de réponse de la Fondation à leur demande d'entamer un dialogue sur la sécurité de leurs postes à la suite d'un événement qui a entraîné la séparation d'un professeur et de deux agents de maintenance.

Les enseignants ont adressé un courrier sous couvert du SNES-FSU concernant cette situation. M. Wallyn explique que la fondation ne peut pas se justifier sur les raisons d'un licenciement en raison de problèmes juridiques. M. Sabatier précise également que la fondation relève du ministère du Travail de l'Équateur et que ce dernier ne reconnaît pas le SNES-FSU comme un acteur du dialogue social. M. le Proviseur mentionne qu'il ne lui paraît donc pas opportun de



lire une déclaration liminaire au nom de ce syndicat français, toutefois il laisse le temps de la lecture aux représentants des personnels enseignants.

Mme. Fabara, représentante des parents d'élèves, explique que c'est le droit de l'employeur équatorien de mener ces actions sans donner d'explications.

Question 3 : Pour faciliter la stabilité des équipes et fidéliser les collègues formés, est-il possible que les collègues reconduits pour septembre obtiennent un renouvellement dès le mois de juillet ?

Réponse apportée : Ces collègues seront informés de la reconduction de leur contrat courant juin. Leur contrat pourrait être renouvelé début juillet, cependant cela dépendra de la validation des nouvelles grilles de rémunération et de l'avancement des nouveaux contrats.

Question 4 : Qu'en est-il du calendrier de signatures des nouveaux contrats AEFÉ pour les personnels détachés ?

Réponse apportée : Un mail a été envoyé à Madame Urbas, qui est en charge de la gestion de ces contrats pour le lycée La Condamine. Elle a répondu que ce travail était en cours, qu'il restait encore des détails juridiques à régler. Les contrats devront être signés une fois leur rédaction terminée, au courant du mois de juin. »

D'autre part, les enseignants demandent s'il y a un paiement supplémentaire pour les projets et les espaces de tutorat. C'est bien le cas depuis le début de l'année. Mme. Demaret explique qu'avant de réaliser le projet, elle discute avec les enseignants impliqués et entre les deux parties, ils analysent si le projet est viable ou non. Ainsi, une heure de tutorat est une heure toujours rémunérée, avec un maximum de 6 heures par semaine. Dans le cas des projets, une fois approuvés, les paiements sont effectués.

Concernant les voyages scolaires, si c'est en période de classe, l'école prend en charge tous les frais des professeurs, et s'il s'agit de vacances, un supplément est versé pour les voyages.

La séance se termine à 13h26.

La secrétaire de séance :

Paola Moncayo M.

Le Proviseur :

Jérôme Sabatier-Crueise